ATMPM
Association
Siège social : 745 Rue Jules Vallès ZA La Chevalerie
50009 SAINT-LO CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2019

******

11 Rue Saint Sauveur
BP 546
50105 CHERBOURG-EN-COTENTIN Cedex

Tél : 02 33 43 37 76
Fax : 02 33 43 78 03
E-mail : cherbourg@fiteco.com

FITECO
Expertise comptable - Conseil - Audit

ATMPM
Association
Siège social : 745 Rue Jules Vallès ZA La Chevalerie
50009 SAINT-LO CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2019

******

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ATMPM relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Bureau sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre notre opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre association, et plus particulièrement les modalités retenues pour le passage des dotations et reprises liées aux fonds dédiés, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHERBOURG-EN-COTENTIN Cedex, le 05/10/2020

FITECO,
Commissaire aux Comptes

Arnaud MANSON
Associé

FITECO
Expertise comptable - Conseil - Audit

ATMPM

Actif

		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Exercice précédent au 31/12/2018
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires	12 187	10 334	1 853	771
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	12 187	10 334	1 853	771
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	172 329	15 059	157 269	124 315
	Constructions	2 056 262	980 705	1 075 556	419 306
	Inst.techniques, mat.out.industriels	145 074	140 785	4 288	10 355
	Autres immobilisations corporelles	165 338	57 438	107 900	104 301
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				343 392
	Avances et acomptes				
	TOTAL	2 539 004	1 193 989	1 345 014	1 001 671
	Immobilisations financières (2)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 591		3 591	3 991
	TOTAL	3 591		3 591	3 991
	TOTAL I	2 554 783	1 204 323	1 350 459	1 006 434
Actif circulant	Stocks et en-cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes				8 951
	Créances (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	110 622	4 761	105 860	84 730
	Autres créances	9 987		9 987	77 328
	TOTAL	120 610	4 761	115 848	162 058
	Divers				
	Autres titres				
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	2 789 599		2 789 599	2 225 085
	Charges constatées d'avance (4)	33 417		33 417	22 076
	TOTAL II	2 943 628	4 761	2 938 866	2 418 172
Charges à répartir sur plusieurs exercices	III				
Primes de remboursement des emprunts	IV				
Ecart de conversion Actif	V				
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		5 498 411	1 209 085	4 289 326	3 424 606

Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres

Edité à partir de Loop V4.1.2.0

ATMPM

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

		Passif (avant répartition)	Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	1 713	1 713
		Ecarts de réévaluation		
		Réserves	604 856	511 909
		Report à nouveau	3 673	11 431
		Résultat de l'exercice	279 224	74 233
	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs	2 157	13 113
		Ecarts de réévaluation		
		Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
		Provisions réglementées		
		Droit des propriétaires (commodat)		
		Total I	891 626	612 401
Provisions et fonds dédiés		Provisions pour risques	148 290	33 000
		Provisions pour charges	304 278	310 949
		Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	1 059 566	924 493
		Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
		Total II	1 512 135	1 268 443
Dettes		Emprunts obligataires convertibles		
		Autres emprunts obligataires		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 177 691	929 970
		Emprunts et dettes financières divers (3)		
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)	9 832	
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	178 890	134 029
		Dettes fiscales et sociales	439 759	452 317
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 811	10 517
		Autres dettes	51 580	16 926
		Instruments de trésorerie		
		Produits constatés d'avance		
		Total III	1 885 564	1 543 760
		Écart de conversion passif IV		
		TOTAL DU PASSIF(I+II+III+IV)	4 289 326	3 424 606
Renvois		Dettes sauf (1) à plus d'un an		
		Dettes sauf (1) à moins d'un an		
		(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
		(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés		Sur legs acceptés		
		Autres		

Edité à partir de Loop V4.12.0

KPMG

Compte de résultat

ATMPM

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019
Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018
Voir l'attestation

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Dotations et produits de tarification	3 120 279	2 946 326
	Autres services	910 418	741 915
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	**4 030 698**	**3 688 241**
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	6 359	8 520
	Remboursement de frais		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	100 195	82 902
	Cotisations		
	Autres produits (1)	185	4
	Total des produits d'exploitation I	4 137 439	3 779 669
Charges d'exploitation	Marchandises – Achats		
	Marchandises – Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements – Achats	80 557	88 226
	Matières premières et autres approvisionnements – Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (2)	723 157	745 546
	Impôts, taxes et versements assimilés	221 590	181 321
	Salaires et traitements	1 867 252	1 847 476
	Charges sociales	581 378	687 180
	Dotations d'exploitation – sur immobilisations : amortissements	111 258	91 101
	Dotations d'exploitation – sur immobilisations : provisions		
	Dotations d'exploitation – sur actif circulant : provisions	3 854	1 268
	Dotations d'exploitation – pour risques et charges : provisions	115 290	33 000
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	845	2 038
	Total des charges d'exploitation II	3 705 183	3 677 161
	Résultat d'exploitation (I-II)	432 255	102 507
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 842	3 118
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	2 842	3 118
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	15 400	12 230
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI	15 400	12 230
	Résultat financier (V-VI)	-12 557	-9 111
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	419 697	93 396
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier	34 783	38 504
	immobilier		

Compte de résultat

ATMPM

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019
Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018

Voir l'attestation

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	6 749	5 804
	Total des produits exceptionnels VII	6 749	5 804
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	12 149	5 957
	Total des charges exceptionnelles VIII	12 149	5 957
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-5 400	-153
	Participation des salariés aux résultats IX Impôts sur les sociétés X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI Engagements à réaliser sur ressources affectées XII	56 467 191 539	15 990 35 000
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	4 203 498 3 924 273	3 804 582 3 730 349
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	279 224	74 233
	Évaluation des contributions volontaires en nature		
	Produits Bénévolat Prestations en nature Dons en nature		
	Charges Secours en nature Mise à disposition de biens et services Personnel bénévole		

Edité à partir de Logiciel V4.1.0.0

KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

A.T.M.P.M

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos
Au 31/12/2019
Montants exprimés en EUR

Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice	3
1.1	Evénements principaux de l'exercice	3
1.2	Principes et méthodes comptables	3
1.2.1	Présentation des comptes	3
1.2.2	Méthode générale	3
1.2.3	Changement de méthode d'évaluation	3
1.2.4	Changement de méthode de présentation	3
1.2.5	Événements postérieurs à la clôture	3
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	4
2.1	Actif immobilisé	4
2.1.1	Immobilisations incorporelles	4
2.1.2	Immobilisations corporelles	4
2.1.3	Immobilisations financières	4
2.1.4	État de l'actif immobilisé (brut)	5
2.1.5	Amortissements de l'actif immobilisé	5
2.2	Créances	6
2.2.1	Créances usagers et financeurs	6
2.2.2	Produits à recevoir	6
2.2.3	Charges constatées d'avance	6
2.3	Passif	7
2.3.1	Fonds associatifs	7
2.3.2	Report à nouveau et résultats sous contrôle des tiers financeurs	8
2.3.3	Provisions pour risques et charges	8
2.3.4	Fonds dédiés	9
2.4	Dettes	10
2.4.1	Charges à payer	10
2.5	Compte de résultat	11
2.5.1	Résultat par activité ou établissement	11
2.5.2	Ventilation des produits d'exploitation	11
3	Informations relatives à l'effectif	12
4	Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	13
4.1	Honoraires des commissaires aux comptes	13
4.2	Engagements hors bilan	13
4.2.1	Emprunt auprès des organismes bancaires	13
4.2.2	Dettes garanties par des sûretés réelles	13
4.2.3	Engagements financiers	14

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4.2.4 Les engagements de retraites et avantages assimilés (engagements non comptabilisés en provision) 14
4.3 Engagements pris en matière de crédit-bail 15
4.4 Autres opérations non inscrites au bilan 15

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 *Evénements principaux de l'exercice*

Aucun événement et fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

1.2 *Principes et méthodes comptables*

1.2.1 *Présentation des comptes*

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan ;
- le compte de résultat ;
- l'annexe.

1.2.2 *Méthode générale*

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base: continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements modificatifs, notamment l'arrêté du 16 décembre 2015 ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n°99-01 du 16 février 1999.

1.2.3 *Changement de méthode d'évaluation*

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 *Changement de méthode de présentation*

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.5 *Événements postérieurs à la clôture*

Aucun événement et fait significatif concernant l'exercice n'est survenu après la clôture.

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 *Actif immobilisé*

2.1.1 *Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2 *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Sur l'exercice, les principaux mouvements correspondent aux travaux réalisés sur le site d'Avranches.

2.1.3 *Immobilisations financières*

Type d'immobilisations	Valeur
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	
Autres titres immobilisés	92
Caution	3 500
Total	3 592

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.1.4 *État de l'actif immobilisé (brut)*

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	9 829	2 358		12 187
Immobilisations corporelles	1 742 286	796 718		2 539 004
Immobilisations en cours	343 392	390 127	733 520	-
Immobilisations financières	3 992		400	3 592
Total	2 099 500	1 189 203	733 920	2 554 783

2.1.5 *Amortissements de l'actif immobilisé*

Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	9 058	1 276		10 334
Immobilisations corporelles	1 084 007	109 982		1 193 989
Immobilisations financières				
Total	1 093 065	111 258		1 204 323

2.1.5.1 Modalités d'amortissements

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	8 à 50 ans
Installations techniques	Linéaire	8 à 15 ans
Matériel et outillage	-	-
Matériel de transport	-	-
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.2 *Créances*

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 592		3 592
Créance de l'actif circulant			
Créances usagers et comptes rattachés	110 623	105 861	4 762
Autres créances	9 988	9 988	
Charges constatées d'avance	33 418	33 418	
Total	157 621	149 267	8 354

2.2.1 *Créances usagers et financeurs*

- Majeurs protégés : 13 150 €
- Conseil Départemental (MASP) : 26 482 €
- Conseil Départemental (DGF) : €
- Créances douteuses : 4 762 €
- Factures à établir : 66 228 €
- Divers : €

2.2.2 *Produits à recevoir*

- UNIFAF : 9 270 €
- Fournisseurs débiteurs 718 €

2.2.3 *Charges constatées d'avance*

- Achats et charges externes : 33 418 €

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.3 *Passif*

2.3.1 Fonds associatifs

2.3.1.1 Fonds associatifs sans droit de reprise

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires	1 714			1 714
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables (par l'organisme) (1)				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Report à nouveaux	11 432	72 598	80 356	3 674
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	13 114	7 072	13 114	7 072
Dépense non opposable aux tiers financeurs		-4 914		-4 914
Autres réserves (2)	511 910	92 947		604 857

(1) Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association

(2) Dont réserve pour projet associatif à détailler en 2.4.3 ci-après

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.3.2 *Report à nouveau et résultats sous contrôle des tiers financeurs*

Avant répartition du résultat de l'exercice		
Nature du report	**Débiteur**	**Créditeur**
Report à nouveau des activités propres de l'association (acquis à l'organisme : Fonds Propres)		
Résultats affectés des activités sous contrôle de tiers financeurs destinés : - A l'exercice - Aux exercices ultérieurs		
Résultats non affectés des activités sous contrôle de tiers financeurs		3 673,77
Solde		3 673,77

2.3.3 *Provisions pour risques et charges*

2.3.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions : reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	33 000	115 291		148 291
Provisions pour charges	310 950		6 672	304 278
Provisions pour reversement d'une subvention suite à la non-atteinte des objectifs fixés dans la condition résolutoire				
Total	343 950	115 291	6 672	452 569

La provision de 115 290 euros correspond à trois affaires de prud'hommes, un protocole avec une salariée et une fin de contrat.

Les provisions pour charges correspondent à la comptabilisation de l'engagement de retraite.

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.3.3.2 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Notre entité provisionne ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après:

Un régime d'indemnités de départ à la retraite.

La valeur retenue pour les principales hypothèses actuarielles et de leur base de détermination est la suivante à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

- Taux d'actualisation : 1.20% / 1,68% en N-1
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 1,5% /1,5%
- Turnover : La table de turnover retenue est basée sur l'estimation d'une probabilité de départ de 9% à 16 ans avec un abattement de 10% par année suivante. La probabilité de départ après 55 ans est estimée comme nulle.
- Age de départ à la retraite : 65 ans.
- L'ancienneté prise en compte est celle de l'association et non celle de la branche.

Mortalité : le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles.

2.3.4 Fonds dédiés

2.3.4.1 Subventions de fonctionnement affectées

Situations / Ressources	Montant total des fonds alloués	Fonds à engager au début de l'exercice (19)		Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds engag d'exer
Travaux		111 276,30			191 539,80	3(
Formation		11 486,20		1 712,95		
Crédit-bail		16 200,00				
Docs obligatoire		9 300,00				
Aménagement locaux		663 237,70		12 833,33		6!
Téléphone		13 776,00				
Site internet		5 000,00				
Unit		20 000,00		10 356,00		
Informatique		74 217,60		31 564,80		4
Total		924 493,80		56 467,08	191 539,80	1 0!

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.4 Dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif		
		Echéances à moins d'un an	Echéances à	
			Plus d'un an	Plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
— A 2 ans au maximum à l'origine				
— A plus de 2 ans à l'origine	1 177 682	107 805	445 303	624 574
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	188 722	188 722		
Dettes fiscales et sociales	439 759	439 759		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 812	27 812		
Autres dettes	51 580	51 580		
Produits constatés d'avance				
Total	1 885 855	815 978	445 303	624 574

2.4.1 Charges à payer

— Intérêts courus : 502 €
— Fournisseurs – factures non parvenues : 99 606 €
— Provision CP : 259 205 €
— Personnel et organismes sociaux : 26 773 €
— État : 706 €
— Divers charges à payer 3 406 €

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.5 Compte de résultat

2.5.1 Résultat par activité ou établissement

Résultat comptable de l'exercice	Déficit	Excédent
Gestion propre (= libre)		
1 Association		16 773
2 SISTF	1 730	
Gestion sous contrôle de tiers financeurs (= conventionnée)		
3 MJPM		242 831
4 MASP		21 349
Résultat de l'exercice		279 224

2.5.2 Ventilation des produits d'exploitation

Ressources propres (cotisations, prestations de services)	910 418
Dotation globale	2 962 519
MASP	157 761
Autres subventions	5 279
Cotisations	1 080
Divers (dont transfert de charges, …)	100 380
Total	4 137 439

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et Techniciens	
Employés	60
Ouvriers	
Total	65

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4 Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1 *Honoraires des commissaires aux comptes*

	FITECO
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	6 025
Au titre des prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	13 753
Honoraires totaux	19 778

4.2 *Engagements hors bilan*

4.2.1 *Emprunt auprès des organismes bancaires*

Au 31 décembre 2019, l'engagement s'élève à la somme de : 1 270 567

Se décomposant comme suit :

— Capital restant dû 1 177 179

— Intérêts restant dus 93 388

4.2.2 *Dettes garanties par des sûretés réelles*

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Hypothèque	Bâtiments Saint-Lô, Cherbourg, Ponts-sous-Avranches	1 177 179

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4.2.3 *Engagements financiers*

Nature d'engagements	N	N-1
Engagements donnés		
Avals		
Cautions		
Hypothèques	1 177 179	929 440
Effets escomptés non échus		
Autres		
Engagements reçus		
Avals		
Cautions		
Autres		

4.2.4 *Les engagements de retraites et avantages assimilés (engagements non comptabilisés en provision)*

Notre entité ne provisionne pas ses engagements relatifs au régime d'indemnités de départ à la retraite pour l'activité MASP dont les principales caractéristiques pour notre entité sont identiques à celles détaillées pour le MJPM.

Le montant de l'engagement total non provisionné s'élève respectivement à 11 125,69 € au 31/12/2019 / 7 488,80 € au 31/12/2018.

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4.3 Engagements pris en matière de crédit-bail

	Immobilier	Mobilier	Total
Redevances restant à payer			
A 1 an au plus		24 803	24 803
A plus d'1 an et 5 ans au plus		55 372	55 372
A plus de 5 ans		-	-
Total		80 175	80 175

4.4 Autres opérations non inscrites au bilan

Le montant des avoirs financiers disponibles enregistrés des majeurs protégés, pour lesquels l'ATMPM dispose d'un mandat de gestion, s'élève à 38 031 k€ au 31/12/2019.

Les avoirs financiers non disponibles constitués des placements des majeurs protégés (assurance vie, contrat de capitalisation, …) sont estimés à 33 425 k€ au 31/12/2019.

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].